

Délibération n°2025-085

Conseil d'Administration

Formation plénière
Séance du 12 décembre 2025

Point de l'ordre du jour n°4 :

Création du Diplôme Inter-Universitaire Nutrition Alimentation Santé, en partenariat avec l'université de Tours

VU les articles L.613-1, L.711-1, L712-6 et suivants du code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU l'avis rendu par le Conseil Académique en date du 16 octobre 2025 ;

VU l'avis rendu par la CFVU en date du 3 novembre 2025 ;

Le Département de Formation Médicale développe son offre de formation par l'ouverture de Diplômes Universitaires (DU) qui peuvent être proposés dans le cadre de collaborations avec d'autres universités donnant lieu dans ce cas à des Diplômes Inter Universitaires (DIU).

Le projet du DIU Nutrition Alimentation Santé est porté en coopération avec l'université de Tours. Cette formation s'intègre dans le développement de la faculté de Santé de l'Université d'Orléans. Ce diplôme initiera le rayonnement de l'Université d'Orléans dans le champ des Sciences de la Nutrition et de l'Alimentation. L'enseignement a vocation à compléter des connaissances acquises que l'étudiant soit un professionnel de soin ou non.

Les objectifs sont :

- De mettre à jour les connaissances et de les compléter (recommandations, contact direct avec des experts)
- D'élargir les champs des connaissances par une approche mixte santé et sciences humaines et sociales qui n'est peu/jamais développée en formation de santé

Les publics visés sont :

- En formation continue : les médecins de toutes spécialités, diététiciennes, infirmières, psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes, sage-femmes, professionnels en santé communautaire, prévention, services sociaux,
- En formation initiale : les internes de médecine (étudiants de 3eme cycle en formation initiale).

Le projet de demande de création ainsi que l'annexe financière sont joints en annexes.

Le Conseil d'administration approuve la création du Diplôme Inter-Universitaire Nutrition Alimentation Santé, en partenariat avec l'université de Tours.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	Atteint
Membres présents :	26
Membres représentés :	6
Total :	32

Décompte des votes :

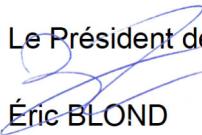
Abstentions :	0
Votants :	32
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 15 décembre 2025

Le Président de l'Université


Eric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Dossier de demande de création Diplôme d'Université

**Diplôme Inter-Universitaire : Nutrition,
Alimentation, Santé**

Circuit de validation :

1/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

14/10/2025

2/ Date de passage au Conseil académique (CAc) :

3/11/2025

3/ Date de passage au Conseil de la Formation (CFVU) :

12/12/2025

4/ Date de validation au Conseil d'Administration (CA) :

I - Fiche récapitulative

Date d'ouverture prévisionnelle :

Janvier 2026

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Médecine/Santé

Nom du Responsable pédagogique de la formation :

Pr Régis Hankard

Qualité, statut, section CNU :

Pédiatrie-54-01

Téléphone :

E-mail :

regis.hankard@univ-orleans.fr

Composante de rattachement :

Médecine

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, saisie des heures de service) :

Médecine

Composante assurant la responsabilité administrative pour les conventions et/ou contrats de formation) :

Médecine

II - Description générale du projet

II – 1 Objectifs de la formation – compétences développées :

Le DIU Nutrition Alimentation Santé est la poursuite du DU Alimentation Santé créé en 2022 à l'Université de Tours. La **mutation du porteur de projet à l'Université d'Orléans** a comme effet de passer cet enseignement en **DIU** associant les universités d'Orléans et de Tours en 2026. En 2027 le DIU intégrera une troisième université, celle de Poitiers.

L'enseignement a vocation à compléter une formation existante que l'étudiant soit un professionnel de soin ou non.

Les objectifs sont :

- de mettre à jour ses connaissances et de les compléter (recommandations, contact direct avec des experts) dans le domaine du DIU
- d'élargir les champs de ses connaissances par une approche mixte santé et sciences humaines et sociales qui n'est peu/jamais développée en formation de santé

Les métiers visés sont : 1) en formation continue : les médecins de toutes spécialités, diététiciennes, infirmières, psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes, sage-femmes, professionnels en santé communautaire, prévention, services sociaux, 2) en formation initiale : les internes de médecine (étudiants de 3eme cycle en formation initiale).

Chaque candidature est considérée selon les motivations et attentes des candidats, qu'ils soient issus des métiers de la santé ou non.

Savoirs transmis :

- ✓ Actualisation des connaissances en nutrition humaine, physiologie et culture de l'alimentation

Savoir-faire technique :

- ✓ Ce DIU n'apporte pas de compétences techniques

Savoir-faire méthodologique :

- ✓ Raisonner sur une problématique nutritionnelle en intégrant les bases physiologiques, psychologiques, sociétales

II – 2 Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université ; positionnement par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

- ✓ Comment cette formation s'intègre dans le projet d'établissement ?

Cette formation créée en 2022 à l'Université de Tours s'intègre dans le développement de la faculté de Médecine/Santé à l'Université d'Orléans et la transformation du CHR d'Orléans en CHU en 2023. Il initiera le rayonnement de notre Université dans le champ des Sciences de la Nutrition et de l'Alimentation.

- ✓ Comment cette formation se positionne-t-elle au niveau de l'offre de l'université ? S'intègre-t-elle dans une logique de filière ? Est-elle complémentaire à une formation existante ? Si oui, laquelle ?

Elle complète toute formation en santé, formation médicale et paramédicale. Elle s'adresse à des jeunes professionnels en fin de formation initiale ou à des professionnels établis dans la proximité de notre CHU (Sud région CVDL). Elle vise à former des professionnels qui seront demain les interlocuteurs privilégiés dans la région. De la même façon le DIU s'adresse à un même public au sud de la région CVDL (Université de Tours) et nord de la région nouvelle Aquitaine (site Université de Poitiers en 2027).

- ✓ Comment cette formation s'inscrit dans le contrat interne d'objectifs et de moyens de la composante organisatrice ?

Elle complète l'offre de formation dispensée en 1^{er}, 2^{ème} cycle et 3^{ème} cycle des études médicales, des études d'infirmière, kinésithérapie, psychomotricité par des connaissances et compétences utiles dans la pratique quotidienne en soins.

- ✓ A quel besoin répond-elle ? (social, économique...) Quel est son positionnement : sur le territoire régional, national... ? Répond-elle à une demande de branche professionnelle ? Existe-t-il des formations équivalentes ?

Elle répond à un **besoin de santé**. Les problèmes nutritionnels constituent un **problème de santé publique** (obésité à tous âges, dénutrition (comorbidité constituant un facteur aggravant de toute pathologie chronique notamment les cancers, pathologie de l'adolescent et anorexie mentale, secteur pour la laquelle notre région se caractérise par un déficit de formation et prise en charge criant). Ce DIU est le seul en France à proposer une approche associant sciences médicales et sciences humaines et sociales. Ont été accueillis des étudiants de disciplines médicales, paramédicales et de métiers liés à l'alimentation durant les deux dernières années du fait de cette approche large de la thématique.

- ✓ Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : deve@univ-orleans.fr

II – 3 Publics visés

- Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Être titulaire au minimum d'une licence, quelle que soit la filière et/ou d'une formation diplômante (bac +2) :

- Professionnels de santé (médicaux ou paramédicaux),
- Professionnels de domaines hors santé

- Type de public :

<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale* <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation à distance	<u>Autres publics (précisez) :</u>
--	------------------------------------

*L'accès à la formation pour des étudiants en formation initiale concerne les internes en médecine (3^{ème} cycle des études médicales). Ces étudiants sont à ce jour et en région inscrits à l'UFR médecine de l'Université de Tours. A l'intégration de l'Université de Poitiers et dès la création de l'UFR de santé de l'Université d'Orléans, de nouveaux contingents d'internes pourront accéder à ce DIU.

Effectifs attendus en formation continue :

Pour l'année 2025-2026 : 10 pour l'université d'Orléans et 20 pour l'université de Tours maximum

Pour 2027 : 10 par Université i.e. Orléans, Tours, Poitiers

Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n +5
20-30	20-30	20-30	20-30	20-30

II – 4 Niveau de la formation

- Niveau III (bac+2)
- Niveau II (bac+3/bac+4)
- Niveau I (bac+5)

II – 5 Débouchés (métier ou formation)

L'enseignement a vocation à compléter une formation existante que l'étudiant soit un professionnel de soin ou non.

Les objectifs sont :

- de mettre à jour ses connaissances et les compléter (recommandations, contact direct avec des experts) selon les objectifs pédagogiques précités
- d'élargir les champs de ses connaissances par une approche mixte santé et sciences humaines et sociales qui n'est peu/jamais développée en formation de santé

Les métiers visés sont : les médecins et internes de toutes spécialités, diététiciennes, infirmières, psychologues, pharmaciens, kinésithérapeutes, sage-femmes, professionnels en santé communautaire, prévention, services sociaux. Chaque candidature sera considérée selon les motivations et attentes des candidats qu'ils soient issus des métiers de la santé ou non.

Métiers visés	Code ROME
Il ne s'agit pas d'une formation qualifiante	

Poursuite d'études éventuelle

Débouchés possibles vers un master 2 ou une thèse de sciences de la nutrition

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet (code ROME, poursuite d'études), vous pouvez contacter : doip@univ-orleans.fr

II – 6 Partenariats envisagés :

- ➔ *Quels partenariats internes (laboratoires,...) et externes sont envisagés ?*
- ➔ *Quel est leur degré de finalisation ?*

Ressources Orléanaises

Service de Pédiatrie du CHU d'Orléans (Pr Régis Hankard-Coord)

Service d'Endocrinologie Diabétologie Nutrition du CHU d'Orléans (Pr Nadia Sabbah)

Service de Pédo-Psychiatrie CHU d'Orléans/EPSM (Pr Gabriele Tripi)

Ressources Tourangelles

Service de Nutrition du CHU de Tours (Dr Arnaud de Luca-Coord)

Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA/ Villa Rabelais)

Ressources Poitevines (2027)

Service d'Endocrinologie Diabétologie Nutrition du CHU de Poitiers (Dr Héléna Mosbah)

Contribution à la constitution du programme et aux enseignements

Selon les spécificités en alimentation/nutrition de chaque site/intervenant. Coordination Pr Régis Hankard, Dr Arnaud De Luca

Joindre dossiers et lettres d'intention

Le DU a été créé à l'Université de Tours il y a 3 ans avec un recrutement croissant. Il ne s'agit donc pas d'une création à proprement parler mais de son développement compte tenu de son succès. La pertinence de sa création ou maintien n'est pas à démontrer.

II – 7 Équipe de formation à Orléans:

Titulaires

NOM, Prénom	Statut	Section CNU	Service prévisionnel DU en Heq TD	Service réalisé N-1*
Pr Régis Hankard	PUPH	5401	11h	
Pr Nadia Sabbah	PUPH		2h	
Pr Gabriele Tripi	PUPH		2h	

*Rubrique complétée par le Service de Pilotage et d'Accompagnement des Formations (SPAF)

Contractuels

NOM, Prénom	Statut	Service prévisionnel DU en HEQ TD
Dr Marguerite Ancellin (CHU Orléans)	PH	2h

Vacataires

NOM, Prénom	Fonctionnaire	Non Fonctionnaire	Service prévisionnel DU en HEQ TD
Me Hélène Raynal		X	2h
Me Béatrice Dorigny		X	2h
Mr Olivier Mantha		X	2h
Dr Philippe Walker (CH Bourges)	X		2h
Dr Diana Cardenas (IGR-Paris)		X	2h
Dr Karine Bernardo (VHU Tours)	X		2h

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 60 %

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 100 %

III – 1 Liste des unités d'enseignements proposées

III – Organisation de la formation

Pour des raisons de cohérence, le tableau qui suit est une extraction du dossier déposé à l'Université de Tours dans la perspective de son élargissement à l'université d'Orléans. Il sera amendé dans les années à venir pour tenir compte de l'intégration des enseignements Poitevins.

IV - MAQUETTES ET MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR :	UFR Médecine			Filière :	Médecine				
Diplôme :	DIU Nutrition, Alimentation-Santé			Nom du responsable :	Régis Hankard Arnaud De Luca				
Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC* REGIME SPECIAL	
						REGIME GENERAL		ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Séminaire 1 en présentiel (4 jours) à Tours	Reconnaitre les situations de malnutrition/dénutrition								
	Diagnostiquer la dénutrition de l'enfant et de l'adulte								
	Nutrition en situation de dépendance *								
	Troubles du comportement alimentaire								
	Maladies oubliées de la nutrition (scorbut, rachitisme, kwashiorkor) : réalités d'aujourd'hui								
	Précarité alimentaire								
	Aspects nutritionnels des nouvelles tendances alimentaires (vegan, sans gluten, sans lactose, jeûne...)								
	Obésité de l'adulte	1	24	3				CC E	E
	Obésité de l'enfant								
	Diabète et insulino résistances								
	Addictions alimentaires								
	Vin avec modération ou excès								
Séminaire 2 en présentiel (4 jours) à Orléans	Comprendre les bases de l'alimentation et de la thérapeutique en nutrition								
	Les métabolismes								
	Nutrition thérapeutique								
	Dimensions éthiques de l'alimentation								
	Chirurgie bariatrique								
	Histoire de la Diététique								
	Peut-on concilier gastronomie et soin ? *							CC E	E
	Les nouvelles protéines								
	Education thérapeutique de l'enfant *								
	l'adulte								
	Article 51, réseaux et organisation des soins en obésité, protocoles de coopération *								
	Adapter l'alimentation quotidienne à la maladie								

Séminaire 3 en présentiel (4 jours) Tours	Comprendre les déterminants de nos choix alimentaires							
	Sociologie de l'alimentation							
	Diètes du monde							
	Alimentation et environnement							
	Origine précoce du comportement alimentaire							
	Origine développementale de l'état de santé à l'âge adulte							
	Consommation de viandes au cours des âges: valeur symbolique (sans gluten, sans lactose, jeûne...)	1	20	4				
	Alimentation Prévention							
	industrie et santé publique en nutrition							
	Réglementation européenne de l'alimentation							
Contrôle Continu (1 heure)								
Examen (1 heure)		1						
Durée totale de la formation		82h/étud CM+TD+TP						
82			68	14	0			
Préciser : CC : contrôle continu ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence								

Programme DIU Nutrition, Alimentation Santé Universités Tours & Orléans Pr Régis Hankard-Dr Arnaud De Luca

N° UE	Intitulé UE	Responsable UE
1	Reconnaitre les situations de malnutrition/dénutrition	DeLuca / Université de Tours
2	Comprendre les bases de l'alimentation et de la thérapeutique en nutrition	Hankard/ Université d'Orléans
3	Comprendre les déterminants de nos choix alimentaires	DeLuca / Université de Tours

Unité d'enseignement réalisée à Orléans

Semaine 2 – mars 2026-Orléans (Hôtel Dupanloup)

Comprendre les bases de l'alimentation et de la thérapeutique en nutrition

1. Olivier Mantha : Les métabolismes
2. Pr Régis Hankard : Nutrition et handicap
3. Dr Diana Cardenas : Dimensions éthiques de l'alimentation
4. Dr Philippe Walker : Education thérapeutique dans maladies chroniques de l'adulte
5. Béatrice Dorigny : Industrie et santé publique en nutrition
6. Pr Régis Hankard, Hélène Raynal : Vivre avec un trouble alimentaire
7. Pr Nadia Sabbah : Influence des cultures sur le contrôle du diabète
8. Dr Marguerite Ancellin : Alimentation de l'enfant et oralité
9. Pr Régis Hankard : De l'histoire au métabolisme
10. Pr Gabriele Tripi/Dr Karine Bernardo : Nutrition et troubles du développement

11. **-Pr Régis Hankard** : Travaux dirigés 1 : établir une stratégie nutritionnelle
12. **-Pr Régis Hankard** : Travaux dirigés 2 : Réconcilier diététique et alimentation, un voyage dans le temps
13. **-Pr Régis Hankard** - Contrôle Continu (1 heure)

Unités d'enseignement réalisées à Tours

Semaine 1 –janvier 2026-Tours (Villa Rabelais)

Reconnaitre les situations de malnutrition/dénutrition

1. **Pr R Hankard** : Diagnostiquer la dénutrition de l'enfant et de l'adulte
2. **Dr W Gana** : Nutrition en situation de dépendance
3. **Pr P Brunault** : Addictions à l'alimentation
4. **Pr PH Ducluzeau** : Diabète et insulinorésistance
5. **Dr C Bourbao-Tournois, Dr A De Luca** : Chirurgie bariatrique
6. **O Rollin** : Visite Villa Rabelais, Activités de l'IEHCA, bibliothèque
7. **Dr A De Luca** : Nutrition thérapeutique
8. **K Stengel** : Vin avec modération ou excès
9. **L Bienassis** : Penser l'évolution des goûts
10. **Dr A De Luca** : Obésité de l'adulte
11. **Dr A De Luca** : Troubles du comportement alimentaire
12. **Dr A De Luca** : Travaux dirigés 1
13. **Dr A De Luca** : Travaux dirigés 2
14. **Dr A De Luca** : Contrôle continu (1 heure)

Semaine 3 –mai 2025-Tours (Villa Rabelais)

Comprendre les déterminants de nos choix alimentaires

1. **Pr D Mitanchez** : Origine développementale de l'état de santé à l'âge adulte
2. **S Baumann-Hautin, N Tressel** : Peut-on concilier gastronomie et soin ?
3. **F Lavandier, J Capelle** : Article 51, réseaux et organisation des soins en obésité, protocoles de coopération
4. **N Tressel** : Adapter l'alimentation quotidienne à la maladie
5. **D Giron** : Insectes : une nouvelle source de protéines
6. **P Morineau** : Éducation thérapeutique de l'enfant
7. **Dr Karine Bernardo** - Obésité de l'enfant
8. **Pr Jean-Pierre Corbeau** - Sociologie de l'alimentation
9. **Dr A De Luca** : Aspects nutritionnels des nouvelles tendances alimentaires
10. **Dr A De Luca** : Travaux dirigés 1
11. **Dr A De Luca** : Travaux dirigés 2
12. **-Dr A De Luca** : Contrôle continu (1 heure) et Examen final (1 heure)

V - Évaluation

IV – 1 Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités sont précisées dans le document § III-1

Les examens se déroulent-ils en session unique ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non, contrôle continu et examen de fin de cursus
La compensation peut-elle s'appliquer au diplôme ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Des conditions d'assiduité s'appliquent elles ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

- Sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'être présent(e) à l'ensemble de la formation.
- Trois contrôles continus écrits sur chacun des 3 modules en présentiel (durée : 1 heure) notés sur 20 (coefficients 1)
 - Un examen terminal écrit sur l'ensemble du contenu du DIU (durée : 1 heure) noté sur 20 (coefficient 1)

Pour être admis, le stagiaire ou l'étudiant doit obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

Session de rattrapage :

la note de l'épreuve écrite (30 minutes) doit être supérieure ou égale à 10 sur 20.

Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

Cf § III-1

Modalité : CC (contrôle continu), CT (contrôle terminal)

Nature : écrit, oral, mémoire, rapport (si plusieurs modalités obligatoirement elles ne peuvent être à choix)

IV – 2 Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé qui devra être publié quinze jours avant le début des épreuves

NOM – prénom	FONCTION ou QUALITÉ
Pr Régis Hankard (Univ Orléans)	PUPH - Responsable UE
Dr Arnaud De Luca (Univ Tours)	PH – Responsable UE

IV – 3 Évaluation des enseignements :

Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

Questionnaire de satisfaction

Satisfaction Par UE, enseignement par enseignement, attentes de l'étudiant

IV – 4 Organisation de la formation :

Précisez l'organisation calendaire : cours du soir, rythme, etc

Cours de 9-18 h en semaine, pas de cours à distance, site mettant à disposition les cours

Indiquez si l'étudiant pourra suivre la formation sous un format modulaire

Oui Non

V – Détermination du coût de la formation et du tarif applicable

Les frais de formation (ou tarif) du diplôme d'université sont unique, quel que soit le public visé. Des frais différents peuvent être envisagés si les prestations sont différentes selon les publics visés. Cette tarification particulière devra être justifiée.

Les droits de formation ou tarif s'entendent hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

La formation étant portée au 2/3 par l'Université de Tours et 1/3 par l'Université d'Orléans, il est proposé que la tarification soit unique pour l'ensemble des usagers. A cet effet, il est proposé d'appliquer les tarifs votés par l'Université de Tours (délibération 25-064 du 07/07/2025).

Les inscriptions des usagers seront réparties entre les universités.

Tarif de la formation proposé :

1760 € / 1040€ tarif réduit
Droits d'inscription 178 €

Seuil d'ouverture proposé :

7 à 10 pour Orléans
stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe « coût » dûment complétée - Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : sppa@univ-orleans.fr

Le modèle économique de l'université de Tours n'étant pas transposable à l'université d'Orléans, l'annexe n'est pas intégrée au dossier.

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Formation :
 Regroupement
 disciplinaire
 Libellé DU
 Porteur :
 Année :

		DIU
Sciences du vivant		
Diplôme Inter-Universitaire : Nutrition, Alimentation, Santé		
M HANKARD		
2026 - calcul uniquement sur le module porté de 31 h présentiel		

	Coût Standard			Hypothèse 1			Hypothèse 2		
		Nb	Coût unitaire	Total		Nb	Coût unitaire	Total	
PRODUITS									
Total produits									
Droits d'inscriptions (1)		7	178 €	1 246 €		10	178 €	1 780 €	
Frais de formation (2)		4	1 760 €	7 040 €		10	1 760 €	17 600 €	
Frais de formation (2) tarif réduit (autofinancement)		3	1 040 €	3 120 €			1 040 €		
Subvention				- €				- €	
Total Général (a)				11 406 €				19 380 €	

	Total charges						
	Coûts totaux liés au projet	Nb	Coût unitaire		Nb	Coût unitaire	
CHARGES							
Coûts directs		Nombre heures HETD					
Coût des heures de la maquette (3)	43		205 €	8 815 €	43	205 €	8 815 €
Prime pédagogique du responsable	0				0		
Total coût direct (b)			205 €	8 815 €		205 €	8 815 €
MARGE SUR COUT DIRECT (a-b) = c				2 591 €			10 565 €
Coûts indirects		Nombre heures HETD					
Participation au coût indirect d'une heure d'enseignement (d) (4)	43		153 €	6 579 €	43	153 €	6 579 €
Modalités de participation à la charge administrative de Tours (Candidature, sélection, jury) - pas de valorisation financière gestion tournante							
Résultat (c-d)				- 3 988 €			3 986 €

Remarque :

- (1) Les droits d'inscription sont fixés par l'établissement pour les DU.
- (2) Les frais de formation sont les frais de scolarité demandés éventuellement pour couvrir certaines dépenses (par exemple : les polycopiés fournis aux étudiants.) Dans certains cas, les étudiants peuvent être exonérés de droits d'inscription et les frais de formation modulés (étudiants subventionnés, double inscription).
- (3) Le coût direct d'une heure d'enseignement correspond à :
 - une heure d'enseignement valorisée au coût moyen horaire par statut de personnel (heures statutaires, heures complémentaires et heures de vacation).
 - les charges de fonctionnement spécifiques à la formation non accréditée (fournitures administratives, fournitures d'enseignement,...) d'amortissements
 Les heures d'enseignement sont des heures équivalent TD.
- (4) Le coût indirect d'une heure d'enseignement correspond à :
 - charges indirectes des personnels des fonctions support et soutien.
 - charges indirectes de fonctionnement et d'amortissement.

11/02/2025 - Direction Pilotage, Prospective et Amélioration continue

Sources:

Données du projet Connaissance des coûts des activité 2023